

## Historique général

Paroisse Saint Matthieu



Entrée Ecole Saint Mathieu - Avenue Paul DALBRET

L'école Saint Mathieu a été fondée en 1864 par les sœurs de Saint-Joseph-des-Vans, sur le territoire de Château-Gombert. Cette ancienne dépendance de Saint Victor est dirigée depuis 1905 par des laïcs. Au 19<sup>ème</sup> siècle l'alentour était rural, aujourd'hui la population est très variée. Les enfants sont issus de tous les milieux sociaux. Elle accueille différentes catégories socioprofessionnelles et notamment de très vieilles familles de Château-Gombert (certaines sont ici depuis la 5<sup>ème</sup> génération).

Depuis lors, l'école a poursuivi son expansion et sa mission. Fidèle aux traditions, l'école a conservé son caractère familial.

### **HISTORIQUE DETAILLE par M.MAZET, Historien de Château-Gombert**

Avant la révolution : il n'y a pas d'école au sens où nous l'entendons, mais il y avait de **maîtres de pension** qui prenaient des élèves chez eux pour leur apprendre à lire, écrire et compter. Ce travail se faisait au moyen de **cahiers d'arithmétique**.

Au XIX<sup>e</sup> siècle il existe à Château Gombert des **écoles laïques** une pour les garçons et une pour les filles. (Loi Guizot du 28 juin 1833 chaque commune d'au moins 500 hab. doit entretenir une école publique pour les garçons. La loi Falloux du 15 mars 1850 prévoit aussi un école pour les filles à partir de 800 hab., mais elle laisse une grande latitude à l'enseignement congréganiste)

En 1863 ces deux écoles sont tenues par un couple d'instituteurs, M. et Mme Chailan.

Il existe aussi une **école confessionnelle** plus ancienne tenue par **Mlle Carvin dite Sœur Marie** qui assurait aussi l'entretien des linges de la sacristie.

Au mois d'octobre 1863 le **curé Anselme Jauvat** fit appel aux **religieuses de St Joseph des Vans** (congrégation fondée au début du XIX<sup>e</sup> siècle par une certaine Mme Castanier et qui assurait l'enseignement catholique dans de nombreuses paroisses)

L'école s'installa d'abord dans la maison de Mme Laporte, louée au prix de 600f par an.



En janvier 1865 Mlle Justine Rimbaud offrit de loger gratuitement l'école dans une maison qui lui appartenait à côté de l'église. Son père, Pierre Rimbaud avait projeté de son vivant de faire don de cette maison à la fabrique de la paroisse. Pour des raisons juridiques (l'autorisation d'accepter le don devait faire l'objet d'un décret signé de Napoléon III) Mlle Rimbaud fit une vente simulée au **curé M Jauvat**. La maison fut agrandie en 1867 par le don par Mlle Rimbaud de la cour attenante sur laquelle elle fit bâtir à ses frais de nouveaux locaux. Cela lui couta 5000f. Pour éviter les difficultés juridiques elle fit

une vente en viager à la fabrique. Pour la partie appartenant à M Jauvat celui-ci entama des démarches pour en faire don à la fabrique en avril 1869. Mais il mourut le 17 février 1870. Comme il avait fait de son **vicaire Simon Camoin** son légataire universel, c'est celui-ci qui signa l'acte de donation. Le même principe avait été appliqué pour la création de l'école de garçons tenue par les frères maristes.

L'école vivait de dons et d'une subvention communale de 300f par an. Le 4 septembre 1870 le conseil municipal supprima cette subvention. Le curé obtint de la Société pour la défense de intérêts catholiques un don de 1800f qui permit d'accorder la gratuité aux élèves deux écoles paroissiales. Mais au fur et à mesure des années la subvention de ce comité diminua en 1875 elle n'était que de 500f. Le curé obtint une subvention du même montant de la municipalité, après avoir en vain demandé que les deux écoles paroissiales soient érigées en écoles communales. Les écoles restèrent donc à la charge de la paroisse qui assura aux frères en traitement trimestriel de 425f et de 75f seulement aux religieuses.

En 1881 le conseil municipal à majorité anticléricale vota la suppression des deux écoles catholiques. Une pétition des habitants permit de différer cette fermeture; l'école comportait alors 85 élèves.

Ce ne fut que partie remise. La loi du 1er juillet 1901 sur les associations et surtout la loi du 7 juillet 1904 qui interdit tout enseignement congréganiste va conduire à un arrêté de fermeture de l'école le 15 mai 1905. Les religieuses sont contraintes à partir.



C'est alors que Mlle Sophie prendra le relais. **Sophie Favier** est née le 28 novembre 1884 à Marseille. Deux de ses tantes étaient religieuses de la congrégation de St Joseph des Vans. Orpheline à 5 ans elle est placée comme pensionnaire chez les religieuses de Château Gombert sous la direction de la Mère Saint Albin. Elle avait vocation elle aussi d'être religieuse enseignante, et dès 1902 elle commença à enseigner, devenant dès l'année suivante directrice adjointe à 19 ans ; mais lors de l'expulsion de la congrégation elle préféra renoncer à ses vœux plutôt que d'abandonner son école ; elle resta d'ailleurs toute sa vie religieuse de cœur. Pendant plus de 50 ans elle a enseigné avec beaucoup de passion et de dévouement, souvent plusieurs générations de mêmes familles.

Elle est décédée le 17 juillet 1960 après une dure maladie.

Par la suite il y eut plusieurs directrices successives : Mme Rieufli, Mme Chaize, Mme Ramon qui resta longtemps à ce poste. L'école était passée sous contrat et le nombre des élèves allait en augmentant ; on note sur le registre du personnel plusieurs institutrices adjointes à partir de 1963.

Dans les années 70 l'école passa sous l'autorité directe de la Direction de l'enseignement catholique et prit le Vocable de Saint Matthieu. Elle s'agrandit aussi par la mise à disposition du jardin du curé, ce qui permit de créer plusieurs salles de classe nouvelles.

**La chapelle de filles :** La congrégation des Enfants de Marie remonte à la Mission de 1820 prêchée par St Eugène de Mazenod. Elle avait été établie dans la chapelle construite sur la place, à l'emplacement de la Maison St Matthieu (Chapelle Ste Anne). Devenue trop petite, une nouvelle chapelle fut édifiée du 14 juillet 1855 au 10 juin 1856 par Charles Pignol pour la somme de 9000f. Le terrain de 230m<sup>2</sup> au lieu dit le Clausson avait été cédé à un prix modique par Mme Rivet. La famille Rimbaud participa à la construction pour la somme de 2000f et de plus offrit la belle porte du XVIIe siècle qui provient dit-on du château des Mirabeau à Marignane. Cette porte a été magnifiquement restaurée. La chapelle fut bénite par St Eugène de Mazenod le 2 juin 1856. Un incendie, sans doute due à la combustion des cierges détruisit une partie de son décor quelques années après. La chapelle, restaurée a été utilisée jusque dans les années 60. Au début des années 70 elle a été désaffectée et a servie de local à l'association la Tanière. Après la disparition de l'association l'école a pu en prendre possession. Récemment restaurée en 2008, elle vient compléter les équipements mis à la disposition des élèves.

L'école St Matthieu, au départ une école paroissiale somme toute modeste, est devenue à présent une école primaire qui rayonne sur tout le secteur. Elle a déjà une longue histoire, on lui souhaite de prospérer dans la fidélité aux idéaux de tous ceux qui s'y sont dévoués.